



Observatoire des déchets
et de l'économie circulaire de
Bourgogne-Franche-Comté

Les déchets dangereux en Bourgogne-Franche- Comté



Rappel réglementaire

- « Les "déchets dangereux" contiennent, en quantité variable, des éléments toxiques ou dangereux qui présentent des risques pour la santé humaine et l'environnement. C'est pourquoi ils sont soumis à une réglementation particulière pour leur gestion et leur valorisation. » (Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)
- La caractérisation est réalisée à l'aide de 15 propriétés de danger numérotées de HP1 à HP15 (caractère explosif, infectieux, inflammable, cancérigène, toxique...) (directive cadre déchets (2008/98/CE))
- Ces déchets dangereux peuvent être identifiés à l'aide d'une astérisque sur certains codes de la liste unique des déchets figurant à l'annexe de la décision 2000/532/CE de la Commission du 3 mai 2000



Les déchets dangereux en France

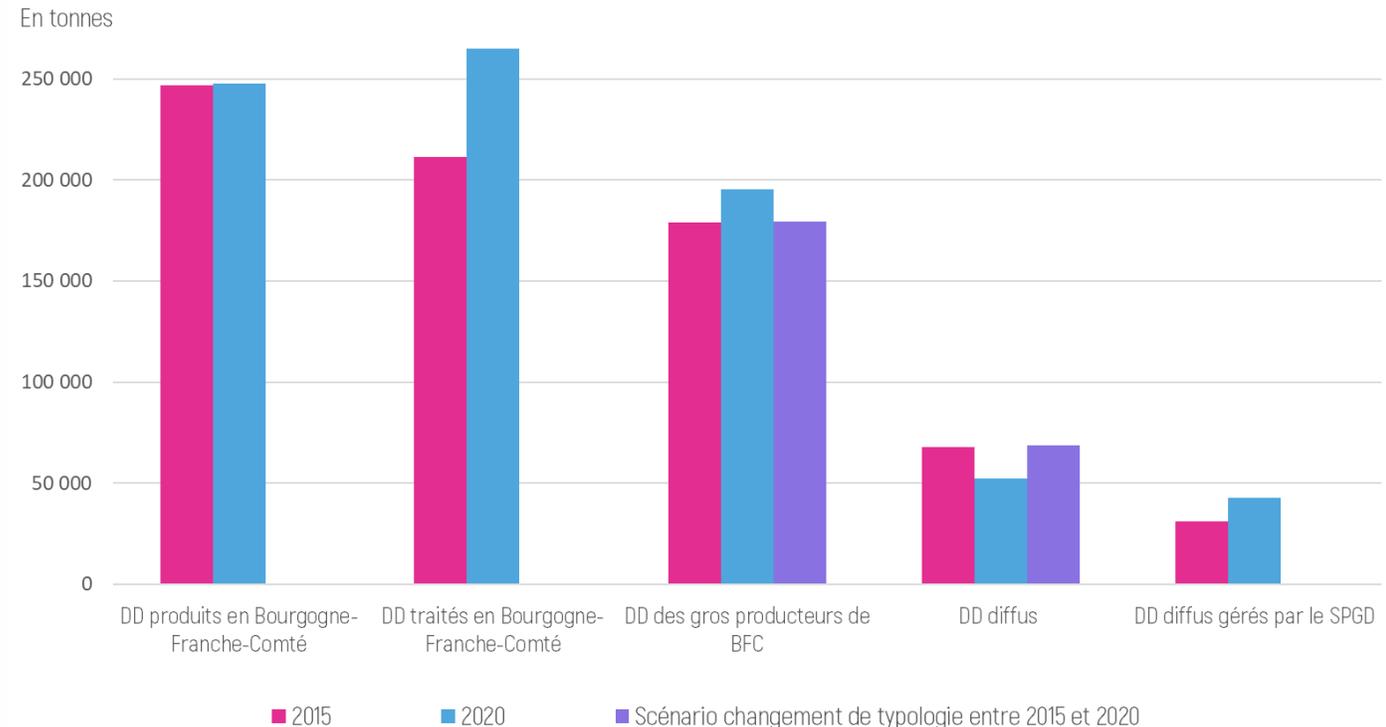
- Selon le Service des Données et Études Statistiques (SDES) en 2020, en France, la production de déchets dangereux atteint 11,2 millions de tonnes (soit près de 1 million de tonnes de moins qu'en 2018)
- Selon le SYPRED en 2020, en France la production de déchets dangereux atteint 6,8 millions de tonnes, en ôtant les informations sur les DEEE et VHU considérées comme partielles, il est question de 5,4 millions de tonnes (soit 500 kt de moins qu'en 2018)
- Dans les deux cas, la variation de la production de déchets dangereux est relativement stable depuis 2015 (une hausse du côté du SDES entre 2016 et 2018)
- Des variations du gisement essentiellement en fonction de l'activité économique, qui sont marqué par un recul en 2020, en lien avec la crise sanitaire



Les déchets dangereux en Bourgogne-Franche-Comté

- Hausse de 53 000 tonnes du niveau de déchets dangereux traités en Bourgogne-Franche-Comté entre 2015 et 2020 (progression de 36 % des flux issus d'autres régions et de 14 % des flux régionaux)
- Une stagnation du niveau de déchets dangereux produits en Bourgogne-Franche-Comté
- Deux scénarios pour les gros producteurs de Bourgogne-Franche-Comté :
 - Une hausse de 16 kt de la production des gros producteurs de déchets dangereux
 - Une stagnation à cause du changement de classement de certaines installations ? (même interrogation sur les déchets diffus)
- Selon les hypothèses, le niveau de déchets dangereux diffus oscille entre 68 kt et 52,5 kt (dont pour référence : 42,7 kt de déchets dangereux collectées en 2020 par le service public de gestion des déchets (enquête collecte))

Évolution des gisements de déchets dangereux entre 2015 et 2020



Les déchets dangereux traités en Bourgogne-Franche-Comté

2020		Evolution 2015-2020
DD ne faisant pas l'objet d'une opération de tri/transit/regroupement (en tonnes)	264 968	25%
Traitement in situ (en tonnes) :	14 368	-21%
Total hors double-compte (en tonnes)	279 336	22%
DD faisant l'objet d'une opération de tri/transit/regroupement (en tonnes)	63 126	-8%
Total dont double-compte (en tonnes)	342 462	15%



3 sites identifiés : TITANOBEL (21) / INOVYN France (39)
 3 sites industriels déclarés comme centre de traitement ("usine de Tavaux, 2 avenue de la république", site Titanobel de Pontailler "Rue de l'Industrie, BP 15", site Titanobel de Vonges "Route de Pontailler")



D13 Regroupement préalable à l'une des opérations numérotées D 1 à D 12

D14 Reconditionnement préalable à l'une des opérations numérotées D 1 à D 13

D15 Stockage préalable à l'une des opérations numérotées D 1 à D 14 (à l'exclusion du stockage temporaire, avant collecte, sur le site de production)

R12 Echange de déchets en vue de les soumettre à l'une des opérations numérotées R 1 à R 11

R13 Stockage de déchets préalable à l'une des opérations numérotées R 1 à R 12 (à l'exclusion du stockage temporaire, avant collecte, sur le site de production)

Les opérations évoquées ci-dessus correspondent aux codes de la base GEREP

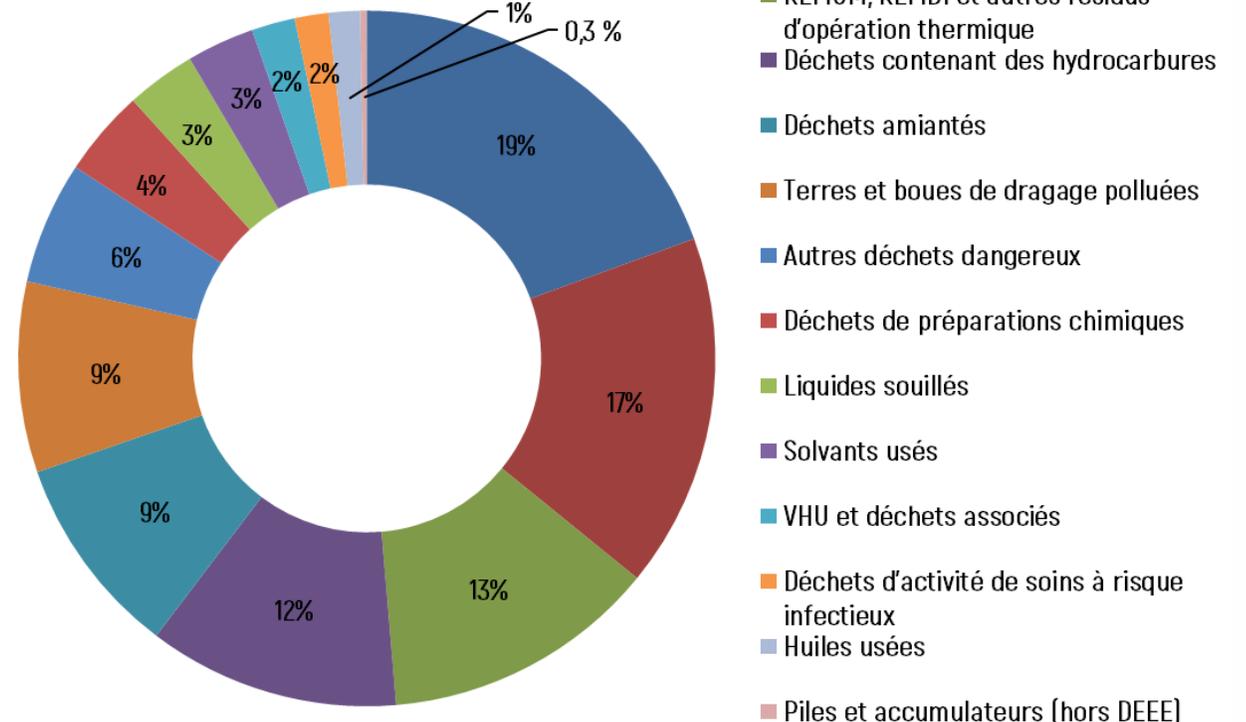


Les déchets dangereux traités en Bourgogne-Franche-Comté

• Les principales évolutions :

- Le niveau de DEEE (hors piles et accumulateurs) a progressé de plus de 35 kt entre 2015 et 2020 (passage du 5^{ème} tonnage le plus élevé au 1^{er})
- Le niveau de déchets amiantés a progressé de plus de 12,7 kt
- Augmentation notable de plus de 5kt des REFIOM, REFIDI et autres résidus d'opération thermique
- Baisse de l'ordre de 6 kt du niveau de boues, dépôts et résidus chimiques

Typologie de déchets dangereux en 2020
(regroupement au sens de SINOE)

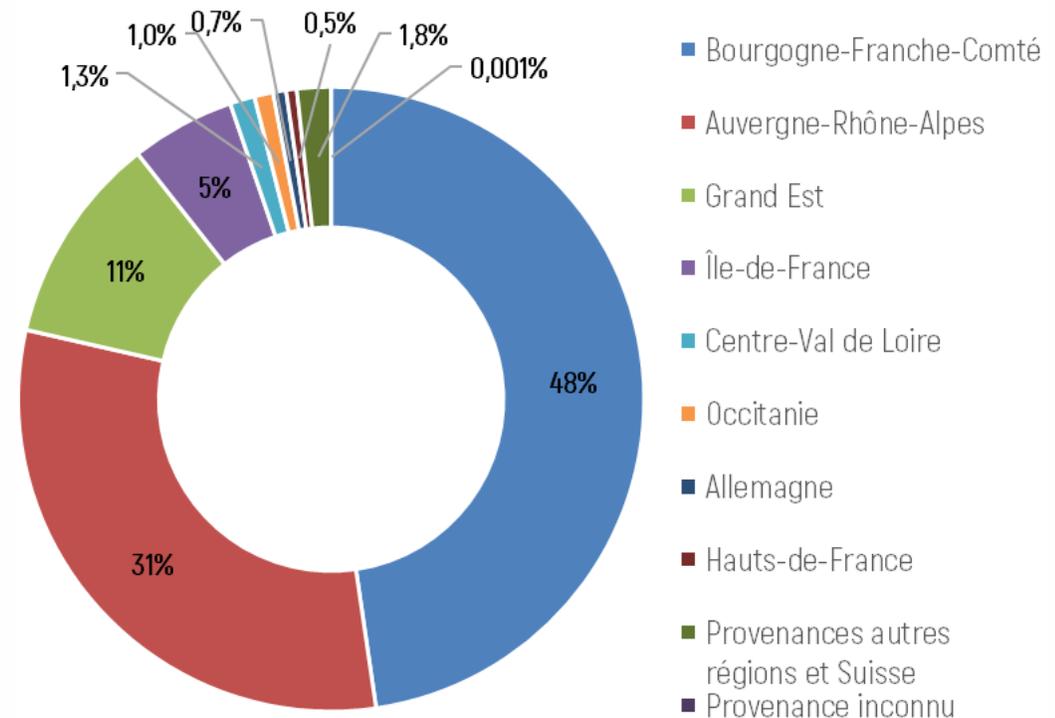


Les déchets dangereux traités en Bourgogne-Franche-Comté

- Les déchets traités en Bourgogne-Franche-Comté proviennent :
 - Pour 48 % de Bourgogne-Franche-Comté
 - Pour 51 % d'autres régions
 - Pour 1,1 % de l'étranger
 - Pour 0,001 % (2 tonnes) la provenance est inconnue

- Entre 2015 et 2020 :
 - Traitement de près de 38 kt de plus provenant de l'étranger ou d'autres régions
 - Les flux produits et traités en régions ne sont plus majoritaires (53 % des opérations en 2015), malgré une hausse de 15 kt de ce flux
 - Une provenance inconnue (probablement une erreur de déclaration)

Origine géographique des déchets dangereux traités en Bourgogne-Franche-Comté (2020)



Les déchets dangereux traités en Bourgogne-Franche-Comté

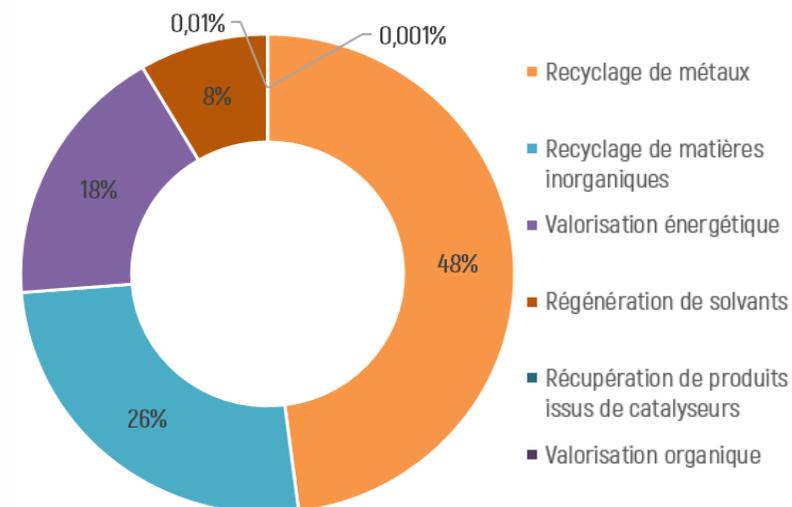
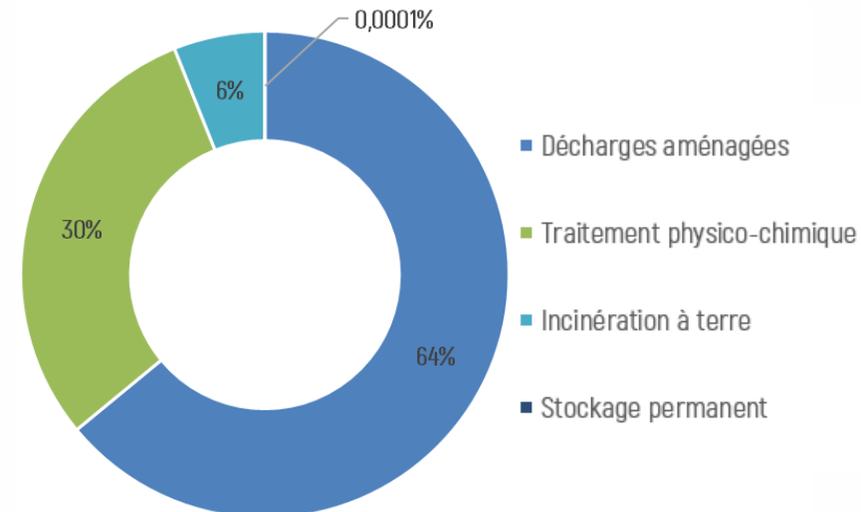
- Élimination (60 % des quantités traitées), évolution par rapport à 2015 :

- Hausse de 5 kt des quantités traitées (+ 3 %)
- Baisse de la part relative dans les modes de traitement de 13 points de pourcentage
- Progression de l'enfouissement de l'ordre de 30 kt (+ 43 %)
- Recul de l'incinération sans valorisation énergétique et des traitements physico-chimiques de l'ordre de 25 kt (- 31 %)

- Valorisation (40 % des quantités traitées), évolution par rapport à 2015 :

- Hausse de 48 kt des quantités traitées (+ 83 %)
- Hausse de la part relative dans les modes de traitement de 13 points de pourcentage
- Progression du recyclage de métaux et de matières inorganiques de 38,3 kt (+ 95 %)
- Progression de l'incinération avec valorisation énergétique de 11,4 kt (plus doublé)

Mode de traitement des déchets dangereux traités en Bourgogne-Franche-Comté (2020)



Les gros producteurs de déchets dangereux de Bourgogne-Franche-Comté

2020		Évolution 2015-2020
Production des gros producteurs* (en tonnes) :	180 027	12%
Traitement in situ (en tonnes) :	15 342	-16%
Total hors double compte (en tonnes) :	195 369	9%
Double compte (en tonnes) :	22 680	-42%
Total dont double compte (en tonnes) :	218 049	0,1%

* installations classées soumises à autorisation ou enregistrement générant > 2 t/an de DD



425 sites de production



3 sites identifiés : TITANOBEL (21) (Pontailler et Vonges)/ INOVYN France (39)



13 établissements (centre de transit et déchetteries)
Désignation APE : (hors CDT, ISDND, UIOM, centre de traitement VHU ou DEEE)
 Récupération de déchets triés
 Collecte des déchets dangereux
 Traitement et élimination des déchets non dangereux

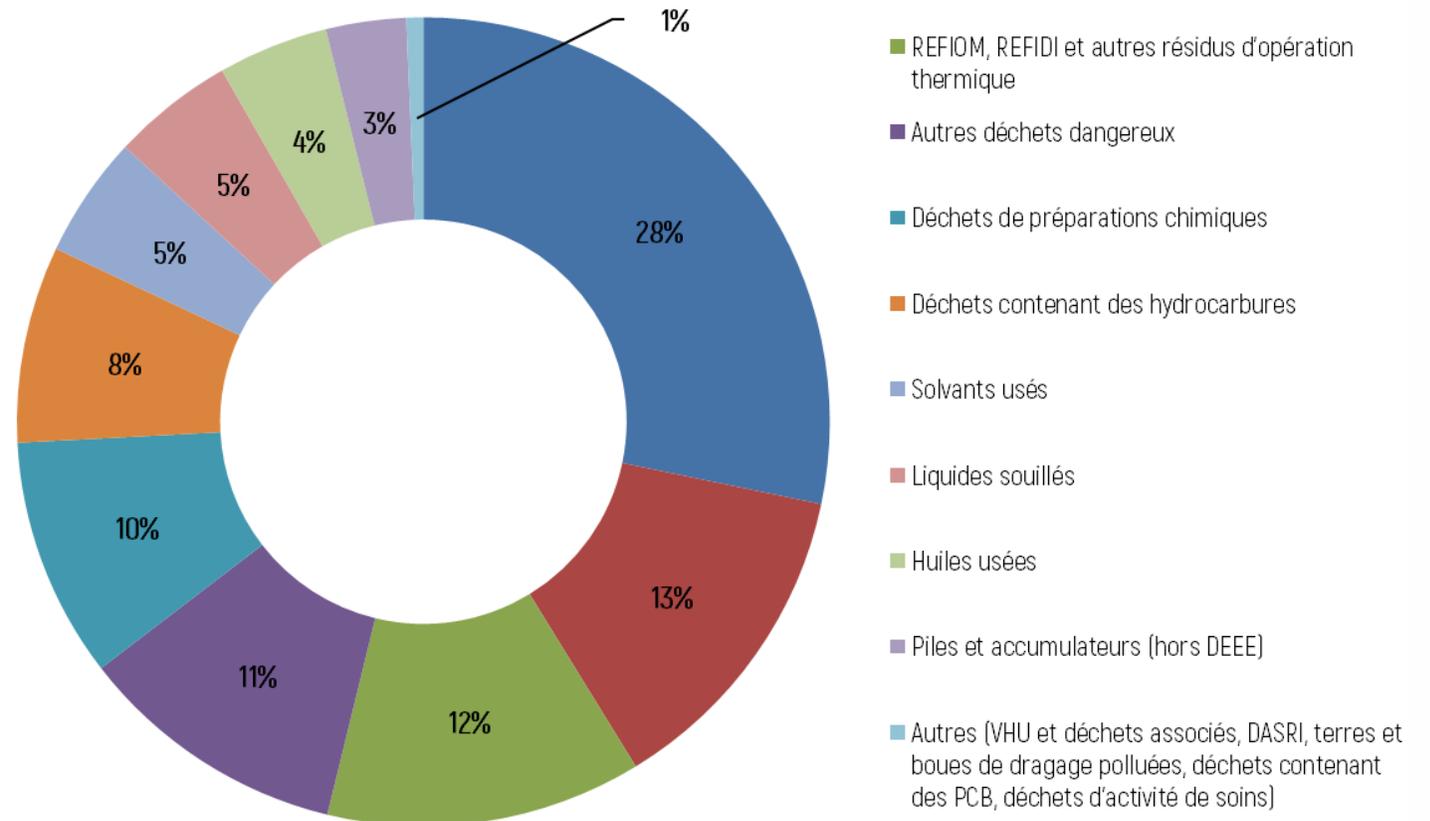


Les gros producteurs de déchets dangereux de Bourgogne-Franche-Comté

• Les principales évolutions :

- Le niveau de DEEE (hors piles et accumulateurs) a progressé de plus de 16 kt entre 2015 et 2020 (passage du 8^{ème} tonnage le plus élevé au 2^{ème})
- Augmentation notable de plus de 4,4 kt des REFIOM, REFIDI et autres résidus d'opération thermique
- Augmentation de près de 5 kt des liquides souillés
- Diminution de près de 4 kt des autres déchets dangereux
- Diminution de près de 4 kt des déchets de préparations chimiques

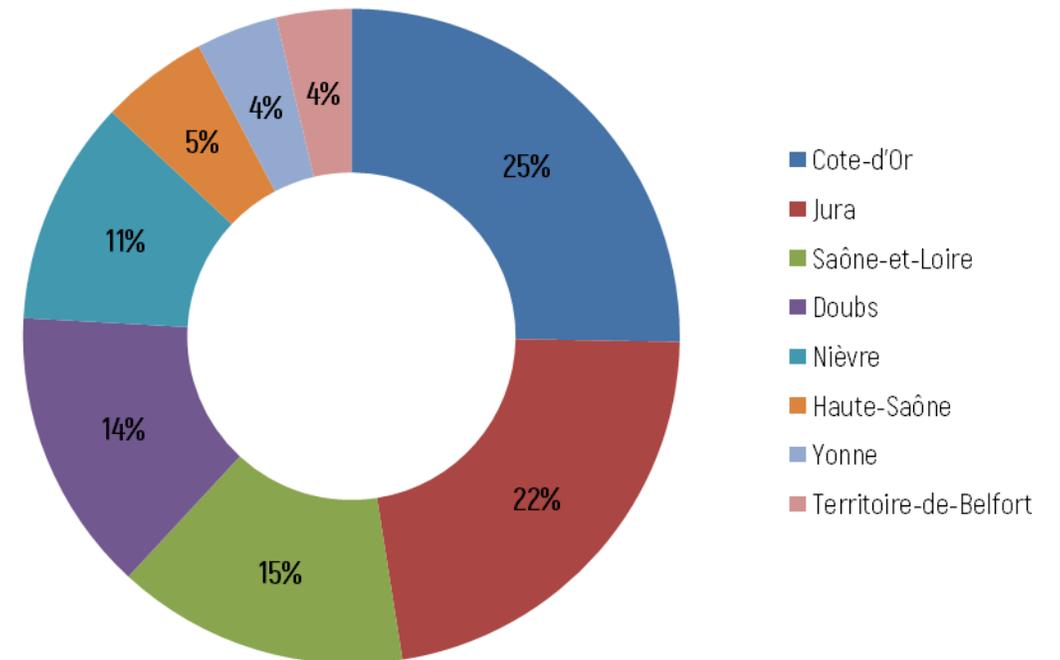
Typologie de déchets dangereux en 2020
(regroupement au sens de SINOE)



Les gros producteurs de déchets dangereux de Bourgogne-Franche-Comté

- 76 % de la production est réalisée dans 4 départements
- Le jura présente une production particulièrement importante en raison de la présence de certains gros producteurs de déchets dangereux
- La distribution reste relativement similaire entre 2015 et 2020

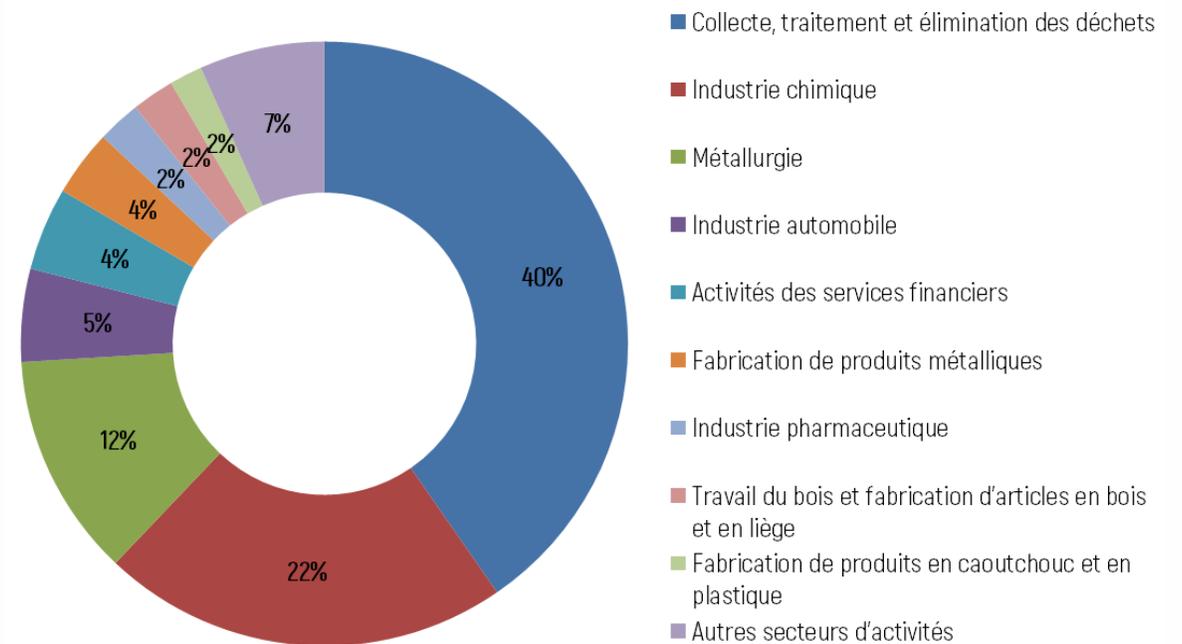
Origines géographiques des déchets dangereux produits en Bourgogne-Franche-Comté (2020)



Les gros producteurs de déchets dangereux de Bourgogne-Franche-Comté

- Depuis 2015, les 3 principaux secteurs d'activités producteurs de déchets dangereux en Bourgogne-Franche-Comté restent les mêmes à savoir :
 - La collecte, le traitement et l'élimination des déchets
 - L'industrie chimique
 - La métallurgie
- Ils représentent près de 75 % des déchets dangereux produits par les gros producteurs de Bourgogne-Franche-Comté

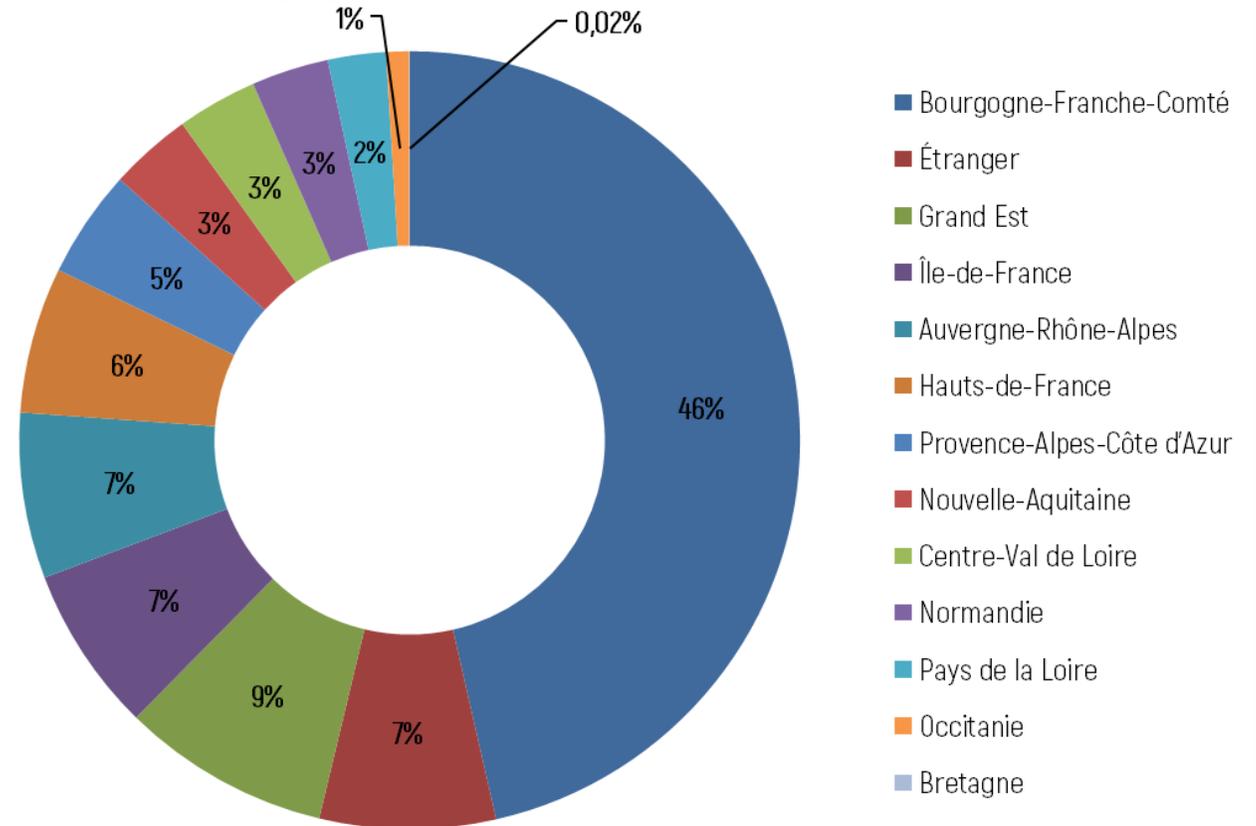
Origines sectorielles des déchets dangereux produits en Bourgogne-Franche-Comté en 2020



Les gros producteurs de déchets dangereux de Bourgogne-Franche-Comté

- Près de la moitié des déchets dangereux générés par les gros producteurs de Bourgogne-Franche-Comté sont traités en région.
- 46 % des tonnages sont traités en France à l'extérieur de la Bourgogne-Franche-Comté
- 14 kt de déchets dangereux (7 %) sont traités à l'étranger

Lieu de traitement des déchets dangereux produits en Bourgogne-Franche-Comté (2020)



Les gros producteurs de déchets dangereux de Bourgogne-Franche-Comté

- Sur les 180 kt produites :
 - Près de 32 % des tonnages seraient éliminés
 - Près de 68 % des tonnages seraient valorisés
 - Au regard d'opérations de transit déclarées par les gros producteurs, il semble moins fiable d'analyser le traitement des tonnages opération par opération



Le traitement des déchets dangereux produits en Bourgogne-Franche-Comté

2020		Évolution 2015-2020
Exportation (hors double compte) (en tonnes)	15 463	8%
DD ne faisant pas l'objet d'une opération de tri/transit/regroupement (en tonnes)	217 990	2%
Traitement in situ (en tonnes) :	14 368	-21%
Total (hors double compte) (en tonnes)	247 821	0,4%
DD faisant l'objet d'une opération de tri/transit/regroupement (en tonnes)	72 871	7%
Total (dont double compte) (en tonnes)	320 692	2%

Dont DD exportés faisant l'objet d'une opération de tri/transit/regroupement	792,988
--	---------

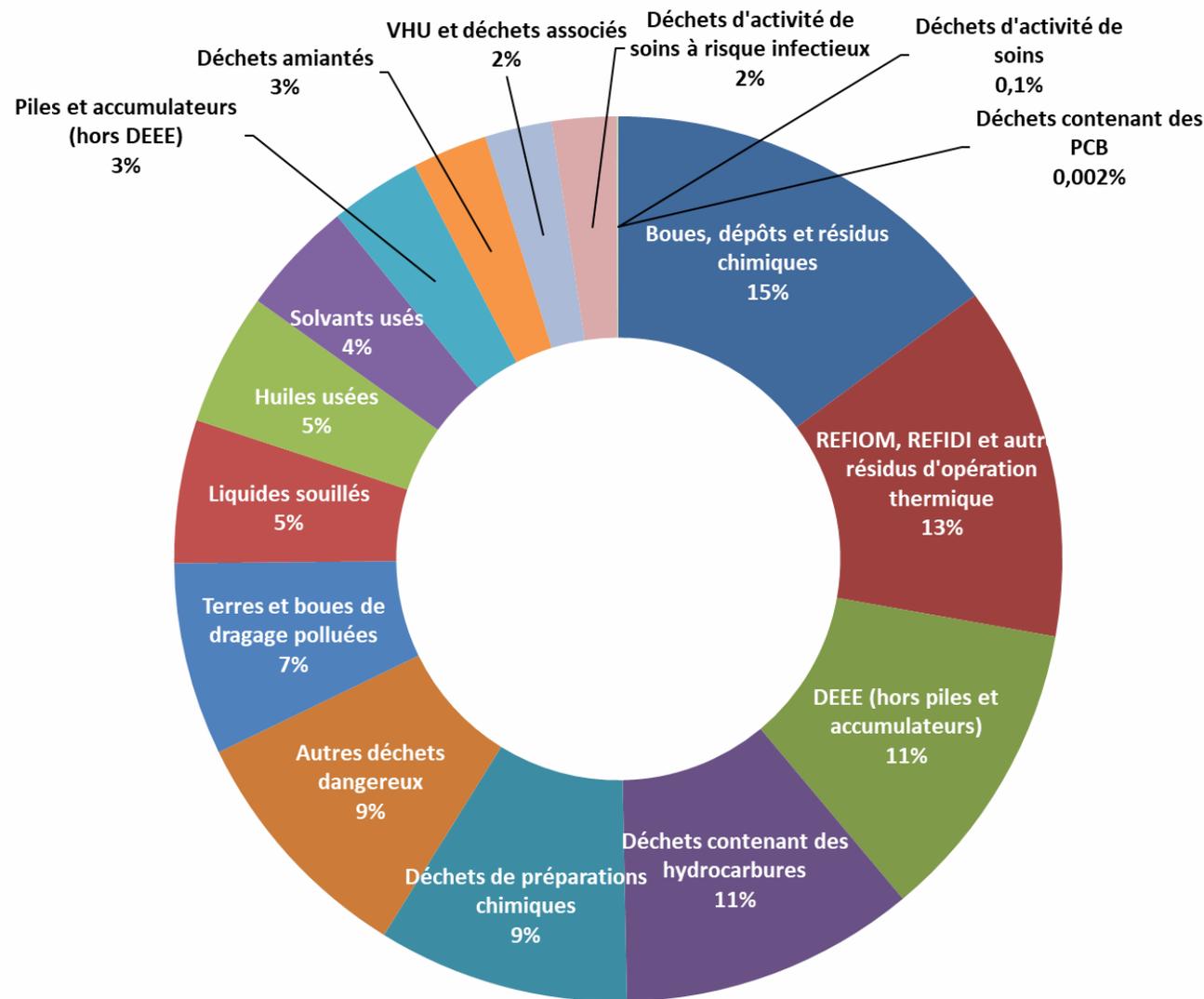
<p>3 sites identifiés : TITANOBEL (21) / INOVYN France (39)</p> <p>3 sites industriels déclarés comme centres de traitement ("usine de Tavaux, 2 avenue de la république", site Titanobel de Pontailler "Rue de l'Industrie, BP 15", site Titanobel de Vonges "Route de Pontailler")</p>
D13 Regroupement préalablement à l'une des opérations numérotées D 1 à D 12
D14 Reconditionnement préalablement à l'une des opérations numérotées D 1 à D 13
D15 Stockage préalablement à l'une des opérations numérotées D 1 à D 14 (à l'exclusion du stockage temporaire, avant collecte, sur le site de production)
R12 Echange de déchets en vue de les soumettre à l'une des opérations numérotées R 1 à R 11
R13 Stockage de déchets préalablement à l'une des opérations numérotées R 1 à R 12 (à l'exclusion du stockage temporaire, avant collecte, sur le site de production)

Le traitement des déchets dangereux produits en Bourgogne-Franche-Comté

- Les principales évolutions depuis 2015 :

- Le niveau de DEEE (hors piles et accumulateurs) a progressé de plus de 10 kt entre 2015 et 2020 (passage du 5^{ème} tonnage le plus élevé au 3^{ème})
- Le niveau de déchets de préparations chimiques a progressé de plus de 8,5 kt
- Les liquides souillés, autres déchets dangereux, et piles et accumulateurs (hors DEEE) ont progressé dans l'ensemble de l'ordre de 21,5 kt
- Baisse de l'ordre de 15 kt du niveau de boues, dépôts et résidus chimiques (mais conservation du 1^{er} rang en termes de tonnages)
- Baisse de l'ordre de 5,7 kt du niveau de déchets amiantés
- Baisse de l'ordre de 14,5 kt du cumul des déchets contenant des hydrocarbures, des terres et boues de dragages polluées, et des véhicules hors d'usage et déchets associés.

Typologie des déchets dangereux en 2020
(regroupement au sens de SINOE)

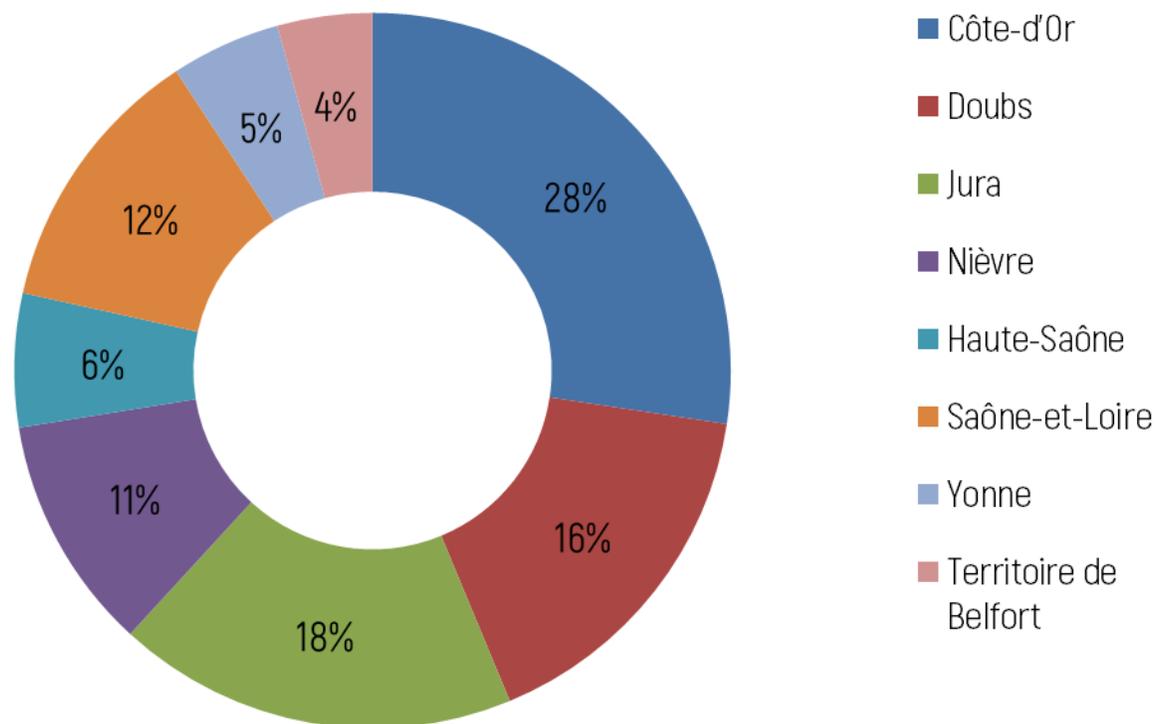


Le traitement des déchets dangereux produits en Bourgogne-Franche-Comté

- Lorsque l'on s'intéresse à l'ensemble de la production traitée, le résultat semble confirmer les observations réalisées sur les gros producteurs de Bourgogne-Franche-Comté

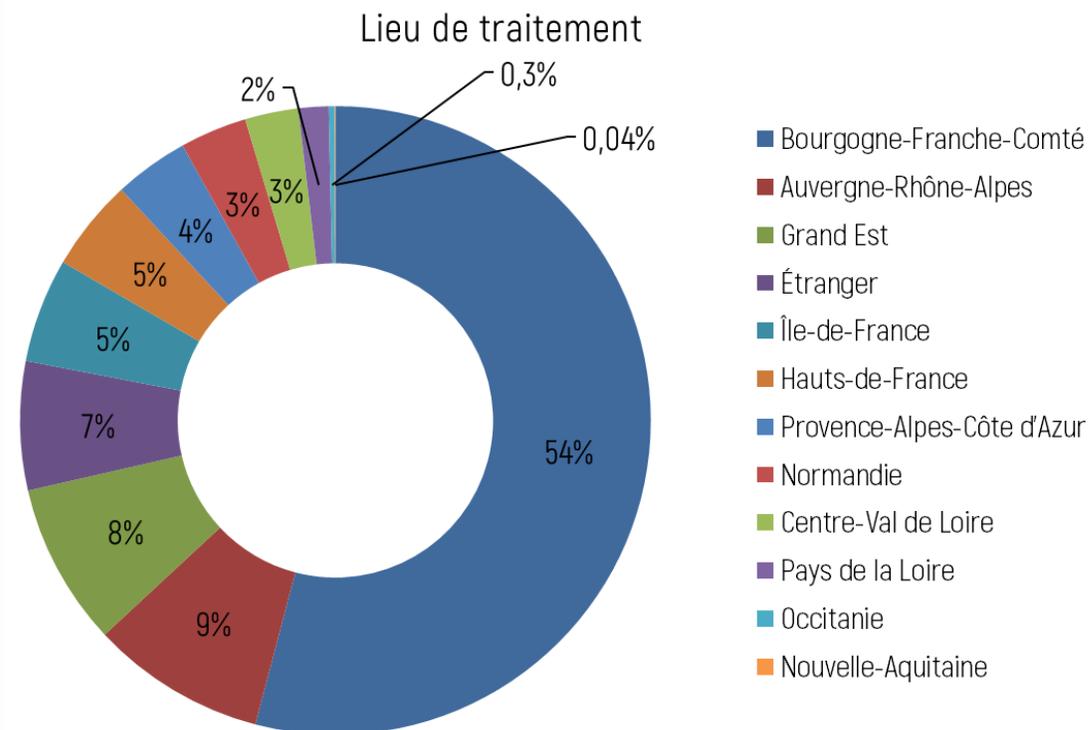


Origines géographiques



Le traitement des déchets dangereux produits en Bourgogne-Franche-Comté

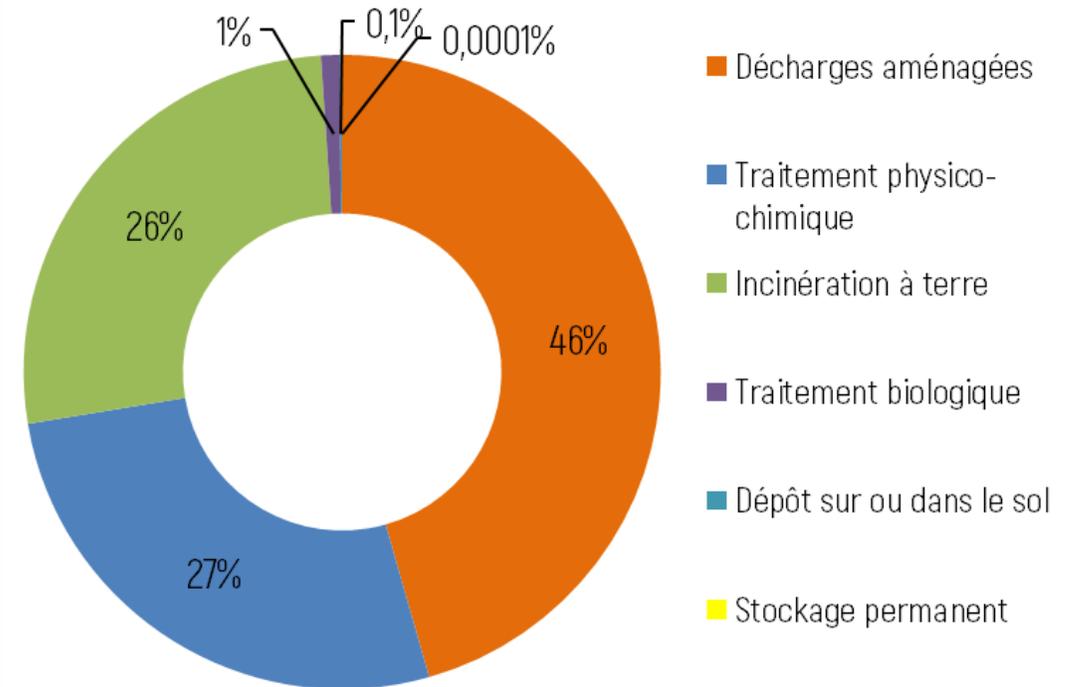
- Plus de la moitié (54 %) des déchets produits en Bourgogne-Franche-Comté y sont également traités
- Viennent ensuite certaines régions limitrophes (Auvergne-Rhône-Alpes (9 %), Grand-Est (8 %))
- Puis l'étranger (7 %), notamment l'Allemagne qui concentre près de 4 % des flux
- Dans l'ensemble des départements, la Bourgogne-Franche-Comté est la première destination de traitement, (et la destination majoritaire à l'exception des départements de la Haute-Saône, de l'Yonne et du territoire de Belfort)



Le traitement des déchets dangereux produits en Bourgogne-Franche-Comté

- Élimination (44 % des tonnages) :

- Pour près de 46 %, ces tonnages sont enfouis (dont près de 91 % en Bourgogne-Franche-Comté)
- Pour près de 27 % sous forme de traitement physico-chimique (dont près de 87 % en Bourgogne-Franche-Comté)
- Pour près de 26 % sous forme d'incinération à terre (dont 17 % en Bourgogne-Franche-Comté, les premières destinations étant l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes)



Le traitement des déchets dangereux produits en Bourgogne-Franche-Comté

- Valorisation (56 % des tonnages) :

- Pour près de 29 % de recyclage de métaux (dont 57 % en Bourgogne-Franche-Comté, et 12 % en Auvergne-Rhône-Alpes)
- Pour près de 27 % de valorisation énergétique (dont 34 % en Bourgogne-Franche-Comté et 23 % en Auvergne-Rhône-Alpes)
- Pour près de 26 % de recyclage de matières inorganiques (dont 62 % en Bourgogne-Franche-Comté, et 15 % en Allemagne)

